

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 2 (1914)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Notes sur l'archéologie préhistorique de la Gruyère  
**Autor:** Peissard, N.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817914>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

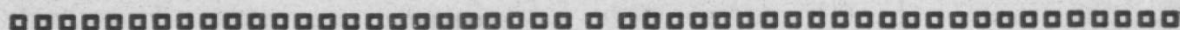
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG

Direction : F. DUCREST

II<sup>me</sup> Année

N<sup>o</sup> 6

Nov.-Déc. 1914



## NOTES SUR L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE DE LA GRUYÈRE<sup>1</sup>

par le prof. N. PEISSARD.

Le territoire compris aujourd'hui dans les limites géographiques du district de la Gruyère, ne paraît pas avoir été connu à l'époque néolithique ou de la pierre polie.

Alors que, depuis de longs siècles déjà, les néolithiques habitaient de vrais villages, construits sur pilotis le long des rives de nos lacs, que d'autres s'aventuraient dans l'intérieur du pays, la Gruyère, couverte d'épaisses forêts, ne retentissait que des hurlements des bêtes sauvages.

D'après les documents recueillis pour établir la carte archéologique du canton, on peut faire une constatation intéressante. En effet, des trouvailles lithiques, peu nombreuses encore, mais somme toute suffisantes, prouvent indubitablement que certaines régions de notre pays, autres que les rives des lacs de Morat et de Neuchâtel, furent habitées à cette époque reculée, d'une manière sinon permanente, du moins transitoire. Alors que le flanc nord du Gibloux a livré plusieurs objets néolithiques, on n'en a pas trouvé jusqu'ici dans la Gruyère. Faudrait-il donc voir dans le Gibloux la ligne extrême-sud de la pénétration de l'homme ? Il est

<sup>1</sup> Travail lu à la réunion de la Société d'histoire à Broc le 7 juillet 1914.

permis de le croire jusqu'au moment où des découvertes lithiques en pays de Gruyère viendront, par leur témoignage positif, modifier l'aire actuellement connue de la répartition des néolithiques. Vrai est-il que ces sépultures de l'âge de la pierre, à plus forte raison les objets sporadiques échappent facilement à l'attention. Il serait néanmoins surprenant que la Gruyère n'ait livré aucun document, tandis que les autres régions du pays, sujettes aux mêmes causes de déperdition, en ont fourni un certain nombre.

Les premiers habitants, dont les vestiges préhistoriques sont parvenus jusqu'à nous et dont, pour ce fait, l'existence est certaine, vivaient à l'époque du bronze. D'après la chronologie généralement acceptée, l'âge du bronze commence, dans l'Europe méridionale et occidentale, environ 25 siècles avant J.-C. En Suisse, au contraire, à cause des difficultés topographiques, la pénétration de ce métal a été plus lente ; aussi le bronze n'y apparaît-il que vers 2000 ans avant notre ère.

Chose singulière, la découverte, chronologiquement la plus ancienne, a été faite en un lieu où nous ne l'attendions guère, à savoir, au-dessous des ruines de Montsalvons, à l'entrée par conséquent de la vallée de Charmey. C'était à l'occasion de la construction de la route Bulle-Boltigen, en 1874. M. le professeur Grangier, l'un des fondateurs de l'archéologie fribourgeoise, a signalé ces trouvailles dans deux lettres adressées au Dr Keller, le grand archéologue suisse, ainsi que dans les *Etrennes Fribourgeoises*, 1876—77.

Dans la première trouvaille, les squelettes, orientés vers le nord, reposaient sur une sorte de pavé en dalles brutes. On y recueillit les objets suivants :

1° Une lame de poignard triangulaire, en bronze, de 12 centimètres de longueur, à base arrondie, large de 4,5 centimètres, à 4 trous de rivets dont deux encore en place. Ce poignard est à arête médiane. Deux cannelures suivent, parallèlement, à chaque tranchant et sur chaque face. On remarque encore vaguement l'empreinte en fer à cheval du manche en bois ou en corne, aujourd'hui disparu.

2° Deux épingles, dont l'une, longue de 13 cm., cylindrique à la partie inférieure, devient quadrangulaire en son milieu pour se terminer par un mince filet de laiton sinueux ; l'autre, mesurant 15 centimètres, à tige arrondie, avec tête aplatie et losangique,

ornée sur une face de traits horizontaux et de chevrons. Ces objets sont en bronze pauvre.

Un peu plus tard, en reprenant les travaux au même endroit, les ouvriers découvrirent, à 12 pieds plus bas que la première tombe, les débris d'un crâne et, à côté, cinq objets de bronze. Les deux cadavres avaient été placés dans une fosse de 3 à 4 pieds. Ils reposaient sur le sol graveleux. Les corps étaient empierrés au moyen de gros cailloux roulés, qui formaient les parois de la tombe, et d'autres pierres plates, sortes de dalles naturelles, recouvraient le tout (fig. 1).

Les objets recueillis dans cette deuxième tombe furent :

1. Un tube de 5 cent., formé par une feuille de bronze roulée sur elle-même.

2. Un tube de 7 cm., formé par l'enroulement 35 fois répété d'un fil de bronze. Ce tube est plus épais au milieu qu'aux extrémités.

3. Deux minces lames de bronze, trilobées et estampées ; le lobe médian, à bords parallèles, s'enroule sur lui-même ; les deux lobes latéraux, de forme discoïdale, sont ornés en leur centre d'un mamelon perforé avec, autour de lui, une ligne de points concentriques. M. l'abbé Breuil (*Société préhistorique suisse*, 2<sup>me</sup> rapport) est arrivé à conclure, par la comparaison de ces pièces avec un objet analogue trouvé à Conthey (Valais), en compagnie d'épingles à tête discoïdale, que ce sont des têtes d'épingles dont la tige, en bois ou en corne, a disparu. Ces épingles, formées d'une mince lame de bronze, à tête tréflée, se classent parmi les types métalliques les plus archaïques de ce petit objet de toilette, affirme M. Déchelette. Ce type se retrouve dans la palafitte de Peschiera (Italie du nord) et en Bohême. Il se rattache à une série de formes (épingles à disque, en rame, à enroulement, etc.) dont l'origine est à rechercher entre les régions danubiennes, l'Italie du nord et la Suisse. Le tumulus de Glucy, canton de Salins (Jura) en a livré deux exemplaires. Le musée de Genève, de son côté, en possède deux beaux spécimens provenant du dolmen de la Liguise (Aveyron) fouillé par le pasteur Tournier.

4. Une épingle de 17 cent. de long, de même forme que celle de la première sépulture, plus complète cependant, puisqu'elle s'enroule à son extrémité supérieure. Son ornementation est d'une grande délicatesse.

M. Breuil dit à ce propos : « Il n'est pas douteux qu'on doive rapprocher les sépultures de Montsalvens de celles de Conthey et de Savièse (Valais) ainsi que de celle du Renzenbühl, près de Thoune. Les analogies du mobilier de ces tombes avec celui des tombes fribourgeoises sont frappantes. La même épingle se retrouve sur l'autre versant des Alpes et jusqu'en Bohême, où elle reste associée à des poignards triangulaires, à des haches à bords droits à peine sensibles. »

Dès lors les sépultures de Montsalvens appartiennent au début de l'âge du bronze, probablement à la deuxième moitié de la période I, soit vers 1900 ans avant J.-C.

En 1900, lors de la construction du chemin de fer Bulle-Montbovon, en ouvrant une tranchée dans le village de Villars-sous-Mont, on découvrit une tombe contenant les objets suivants :

1. Une tige d'épingle sans importance (fig. 2) ;

2. Deux poignards, à base arrondie, en demi-cercle, à trous de rivets. Le plus long conserve parfaitement visible l'empreinte en fer à cheval du manche en bois. Une nervure médiane très accentuée partage chaque face jusqu'à la pointe. Des filets en creux l'ornent jusqu'aux  $\frac{2}{3}$  de sa longueur. La lame est pistiliforme ou en feuille de saule. Au contraire, la seconde lame s'effile au lieu de s'élargir, indiquant l'évolution du poignard prototype de l'épée. Les dragages de la Seine en amont de Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise) ont livré une épée du type de notre poignard. Ces objets sont typiques de la fin de la période II du bronze soit de 1600 ans environ avant J.-C.

3. Une hache spatuliforme, appelée en raison de sa forme par les archéologues allemands « Löffelkelt », c'est-à-dire « hache-cuillère » accompagnait les poignards. Cette pièce, à bords droits et à talon déterminé par un renflement de la zone médiane, à corps très mince et allongé, est identique aux deux exemplaires qui figurent au musée de Genève comme provenant de Saillon et de la Morge de Sion et à celui de Bevaix conservé au musée de Berne. C'est le type de la hache-spatule à bords droits dont l'aire géographique comprend l'Europe centrale et la Bohême. Il procède, ainsi que le démontre Montélius dans sa chronologie de l'âge du bronze, de modèles représentés en Moravie et en Hongrie.

Une découverte non moins importante pour l'archéologie de

la Gruyère, fut celle faite à Broc, en 1911, au cours des travaux de l'établissement de la ligne Bulle-Broc, sur le plateau situé entre la villa de M. le conseiller national Cailler, le village et la maison de Christophe Sudan. Les deux tombes du bronze, les seules dont nous parlions pour l'instant, orientées ESE-ONO, étaient creusées dans une profonde couche d'alluvions glaciaires que recouvre une faible couche de terre végétale. Les deux tombes étaient distantes d'environ 7 m. l'une de l'autre. La première, protégée tout autour et au-dessus par un empierrement caractéristique, était à une profondeur d'environ 0,60 m. Les ossements étaient un bon état de conservation. Cette sépulture contenait les objets suivants :

1° Une hache à tranchant semi-circulaire dont le manche était serré entre les mâchoires du squelette ; 2° une épingle trouvée derrière la tête ; 3° enfin, sur le bassin, un grand poignard avec l'ornement de sa poignée et une épingle (fig. 3).

La deuxième tombe contenait : 1° une hache spatuliforme, posée en sautoir sur la poitrine, le tranchant tourné vers l'épaule gauche ; 2° un petit poignard triangulaire et une épingle à bélière placés à droite, à côté du squelette.

Interrogeons maintenant les objets eux-mêmes (fig. 5). La hache à bords droits, à tranchant semi-circulaire, est un type commun dans toute la Haute-Italie. En 1860, on a découvert une pièce semblable, au lieu-dit « sous Vignès », entre Riaz et le bois de Vaucens. Cette hache figure au musée sous la dénomination imprécise : district de la Gruyère. Notre pays en a fourni quelques autres exemplaires.

La seconde hache est caractéristique. Elle se distingue par une sorte de ressaut à la partie médiane, où prennent naissance les bords droits. Cette hache spatuliforme, moins évoluée toutefois que celle de Villars-sous-Mont, annonce la hache à talons. Sauf son talon rudimentaire et son tranchant plus elliptique, elle offre une grande analogie avec la hache découverte à Saint-Martin (Veveyse). Quant aux poignards triangulaires, le plus court, à base droite à trois trous de rivets, orné de 3 filets en creux rejoignant la pointe, est de forme plus primitive que le second. Celui-ci, long de 20,5 cm. à base arrondie, à 6 trous de rivets dont 3 rivets sont encore en place, est orné de 5 filets, gravés parallèlement au tranchant jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Une

nervure médiane prononcée partage chaque face. Sa forme, légèrement pistiliforme, est cependant moins évoluée que le poignard de Villars-sous-Mont dont il a été question. La base porte, nettement visible sur la photographie, l'empreinte de la poignée de bois, qui était ornée à son extrémité d'un bouton de bronze.

Les trois épingles complétaient le mobilier funéraire des deux tombes. Ces petits objets, très importants au point de vue de la chronologie préhistorique, se rencontrent souvent dans les sépultures des deux sexes. De grande dimension, elles servaient à fixer les plis des vêtements, comme le prouve catégoriquement leur position sur les corps. Certaines épingles servaient aussi à fixer et à orner la chevelure des femmes. Les épingles de Broc servaient à ces deux usages comme le prouve la position qu'elles occupaient sur les corps.

La plus courte, à tête plate surmontée d'une bélière fixe, en demi-cercle, est d'un type semblable à l'épingle trouvée à Néprobilic (Bohême), se rattachant plutôt à la période I du bronze, comme d'ailleurs le petit poignard qui l'accompagnait.

Les deux autres épingles, à tête sphérique perforée, appartiennent à la période II et sont de la même famille que l'épingle trouvée à Saint-Martin, bien que moins élégantes. Ce type est rare dans les palafittes du bel âge du bronze, mais il s'est rencontré dans un tumulus de Saint-Menoux (Allier), alors qu'il est fréquent en Bohême, en Moravie, en Saxe et dans l'Allemagne du nord. Les épingles trouvées à Broc ayant la tête infléchie, se rattacheraient au groupe dénommé par les archéologues allemands « Säbelnadel » (épingle-sabre), forme qui n'est nullement particulière à ce type d'épingle.

D'après la typologie, la tombe où se trouvaient le petit poignard et la petite épingle serait un peu plus ancienne que la seconde. Elles sont postérieures à celles de Montsalvens et, vu leurs types moins évolués, un peu antérieures à celle de Villars-sous-Mont, par conséquent du milieu de la période II du bronze, qui est aussi l'époque de la sépulture de Saint-Martin.

La Gruyère n'a pas fourni d'autres sépultures de cet âge, par contre elle nous a livré quelques objets isolés (fig. 4). Ceux-ci peuvent très bien avoir été perdus par leurs propriétaires, comme ils peuvent aussi provenir de sépultures, dont les os, fusés, ont complètement disparu. Ils ont leur importance chronologique. Les voici :

En 1893, en construisant la route de Bouleyres, on a découvert une hache à ailerons médians un peu plus évolués que ceux de la hache trouvée, en 1910, dans la forêt des Joux, commune du Pâquier. Ces haches sont classées par Montélius dans la période III de l'âge du bronze, soit approximativement de 1550 à 1300 avant J.-C.

Une autre hache trouvée en 1892, dans le marais entre Echarlens et Morlon, est à ailerons presque terminaux, témoin par conséquent de la période IV, soit de 1300 à 1050 environ.

Aucun vestige ne nous est parvenu pour nous raconter sommairement l'histoire archéologique de la Gruyère à la période V du bronze, alors que cette période était si florissante sur les rives de nos lacs, où des milliers d'objets ont été recueillis.

Vers l'an 750, l'âge du bronze prend fin dans notre pays par l'introduction, en Suisse, de la civilisation de Hallstatt — du nom de la célèbre nécropole-type, située dans le Salzkammergut autrichien, — appelée aussi le premier âge du fer. La phase I est caractérisée par la grande épée de fer, provenant du même type de l'âge du bronze. Or, d'après la remarque de M. Viollier, vice-directeur du musée national, cette phase n'est, pour ainsi dire, pas représentée en Suisse, si ce n'est par 3 exemplaires seulement, alors que les objets de la phase II sont nombreux. Ceci nous prouve que la dernière phase ou phase V de l'âge du bronze suisse est synchronique de la 1<sup>re</sup> phase de Hallstatt dans les pays environnants. Sur le plateau suisse, — donc dans notre canton et conséquemment dans la Gruyère, — le tumulus devient le mode de sépulture commun avec le rite de l'incinération. Alors que les tumulus sont relativement nombreux dans les autres districts, deux seuls, aujourd'hui disparus, ont été signalés dans la Gruyère.

La carte archéologique de Bonstetten indique qu'un tumulus existant à Grandvillard, avait été détruit et — chose regrettable — son contenu non conservé. Dans un autre tumulus, situé entre Bulle et Riaz, non loin de la croix de Champbosson, on n'a trouvé que quelques débris d'une grossière poterie noire. Nul doute que ces tumulus n'appartinssent à la période de Hallstatt II.

Le deuxième âge du fer, appelé époque de La Tène — du nom de la station-type des bords du lac de Neuchâtel — est mieux représenté dans la Gruyère. En effet, lors des travaux de la ligne Bulle-Broc dont il a été question plus haut, sur le pla-



teau que nous connaissons, on a découvert 6 tombes gallo-helvètes, ainsi appelées parce qu'elles appartiennent à la civilisation gauloise et que les Helvètes, de race gauloise, habitaient alors notre pays — ils y étaient venus par des émigrations *successives*, dont la dernière fut l'équipée des Tigorins à la suite des Cimbres et des Teutons.

Ces tombes ne comportaient ni dalles ni cercueils. Le squelette gisait dans le gravier glaciaire à une profondeur variant entre 0,15 m. et 1,10 m. Orientées du nord au sud, parallèlement à la Sarine, elles étaient à une distance de 5 à 8 mètres les unes des autres.

Le mobilier funéraire, à l'examen duquel nous nous bornons, forme l'un des plus riches de l'époque de La Tène que nous ait livrés notre sol fribourgeois (fig. 6). Il comprend :

1° Six bracelets en bronze : le plus beau et le plus rare est uni avec une pièce mobile à goupille, ornée d'un godron, encadré de chaque côté d'une gorge moulurée ; un autre, ouvert, est formé d'une feuille de bronze enroulée et ornée de rangées parallèles de perles estampées ; d'autres rentrent dans le type des bracelets à godrons creux ou massifs, type très commun ; 2° deux anneaux de pieds, tubulaire, à dentelure extérieure peu accusée ; 3° une bague en argent ; 4° deux larges bagues imitant les alliances modernes ; 5° cinq bagues coudées en forme de bicornes ; 6° enfin de nombreuses fibules. Parmi celles-ci les unes sont à disque de dimension exagérée et de forme massive. Les disques sont ornés de cabochons en corail, devenu blanc, dont les divers morceaux, fixés par un petit clou, forment une rose ; d'autres au contraire, plus récentes, ont le pied terminé par un bouton. Elles sont à cordes intérieures et extérieures, de 3 à 8 spirales formant ressort.

Ce mobilier appartient à la première période du second âge du fer ou de la Tène I. Certains objets sont caractéristiques de la fin de la phase B, alors que d'autres, les mieux conservés, sont typiques de la phase C, ce qui permet de fixer la date des sépultures entre 325 et 250 ans avant J.—C.

Cédant aux instances de la *Société suisse de Préhistoire* et encouragé par un généreux subside de la Confédération, le Conseil d'Etat fit faire des fouilles méthodiques. Celles-ci, entreprises en 1913, n'ont malheureusement fourni aucun résultat.

Une autre découverte de la phase Ic a été faite non loin de

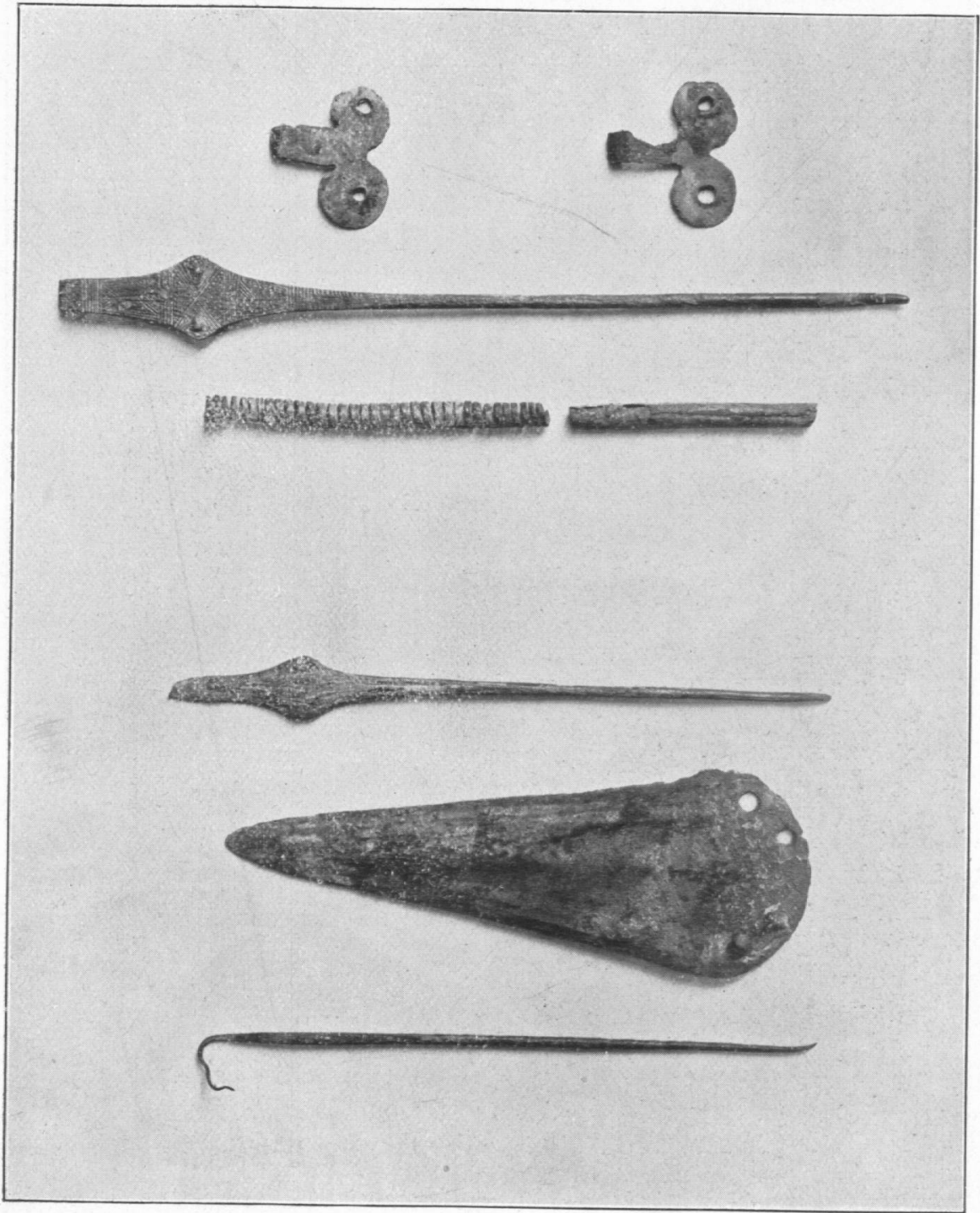


Fig. 1. — Montsalvens.

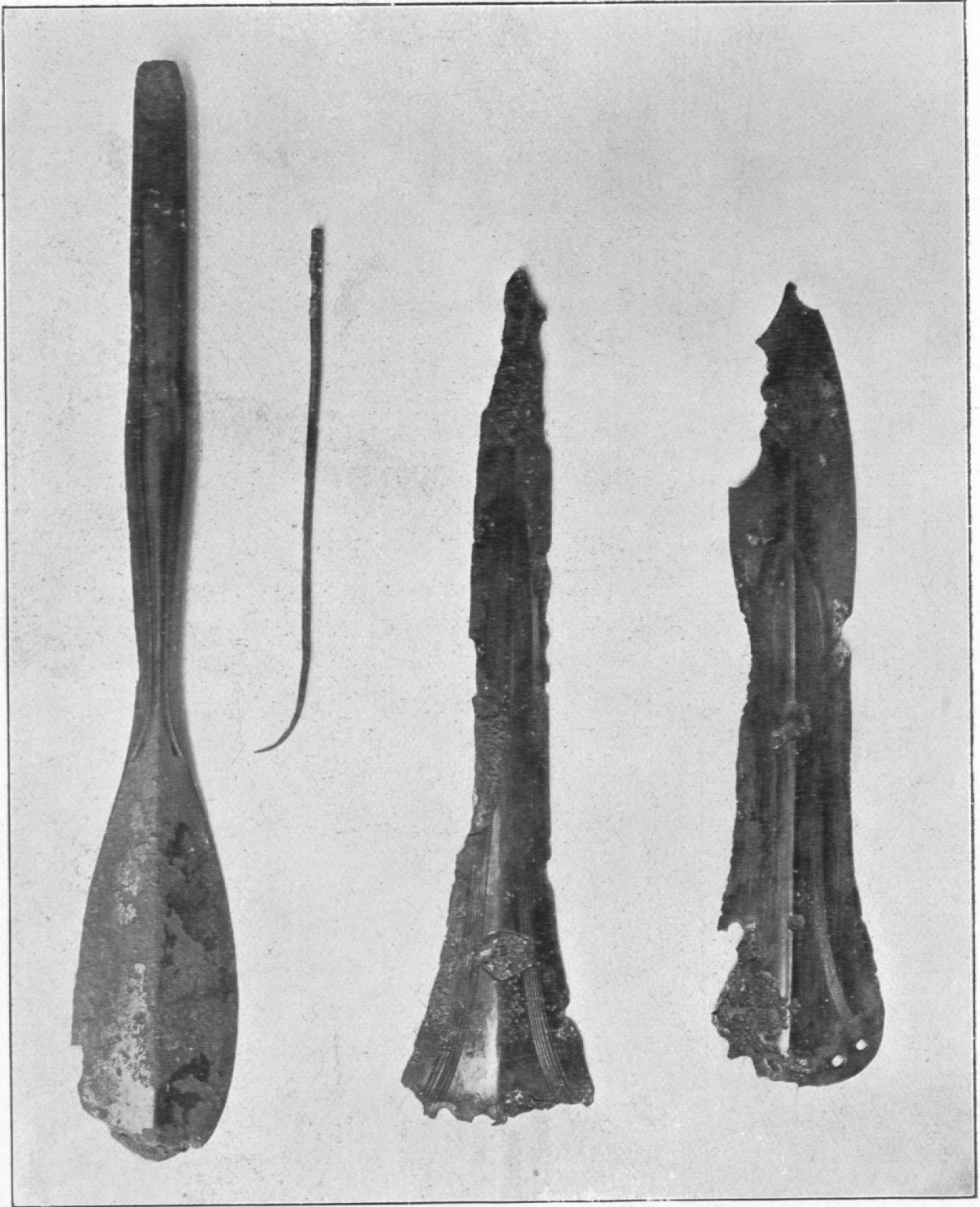


Fig. 2. — Villars-sous-Mont.



Fig. 3. — Broc : Tombe de l'âge du bronze.

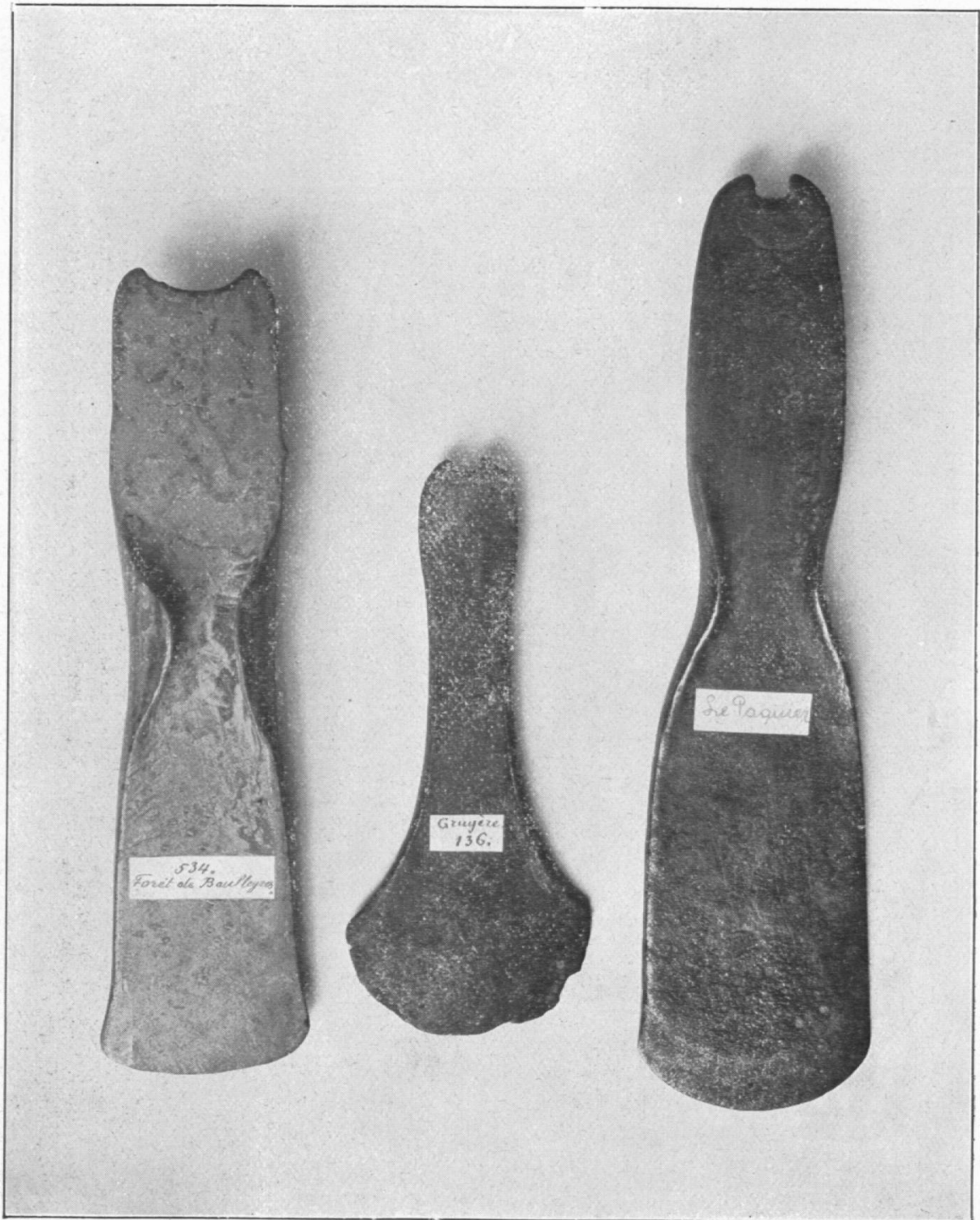


Fig. 4. — Objets de bronze trouvés dans le district de la Gruyère.

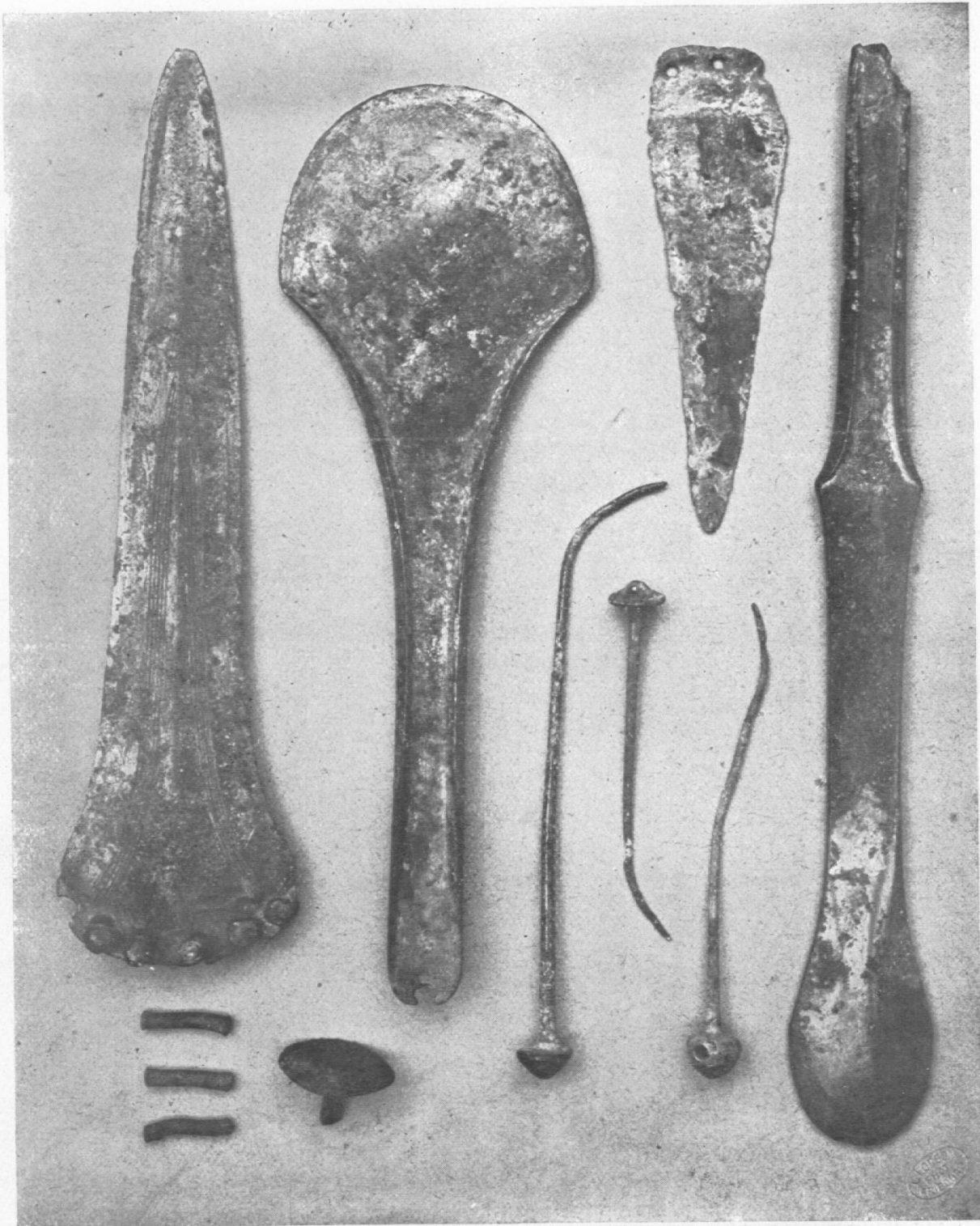


Fig. 5. — Broc : Mobilier de l'âge du bronze.

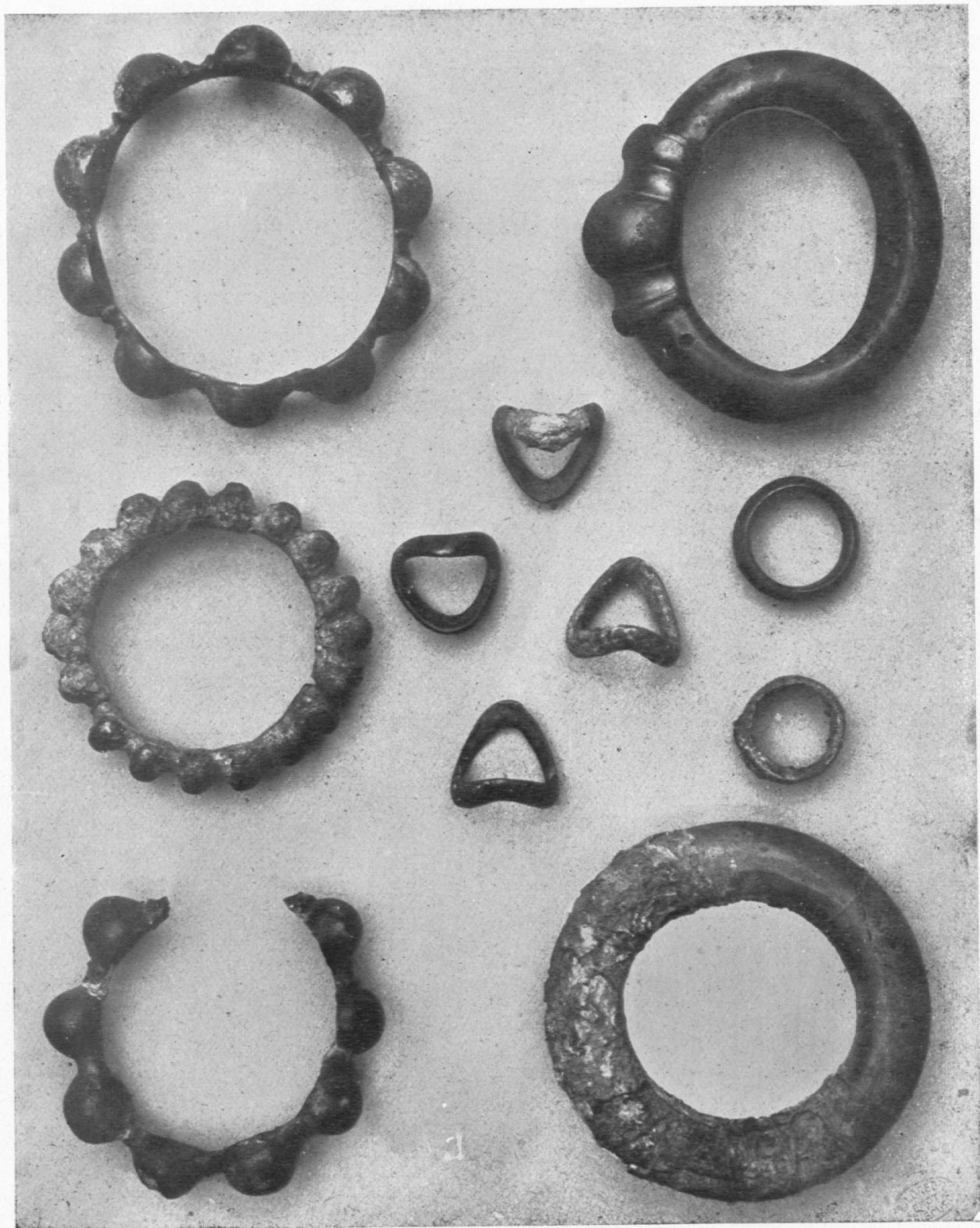


Fig. 6. — Broc: Mobilier des tombes gauloises (1<sup>re</sup> partie).

Broc, à Epagny, sur l'emplacement du bâtiment de l'Institut Duvillard. Six corps ont été mis à jour, mais un seul, apparemment le plus riche des six, avait un pauvre mobilier, composé d'un bracelet en bronze du type de Longirod, d'une fibule à bouton terminal mouluré, d'un débris de fibule et d'une bague du genre des alliances. Vu le synchronisme de ce mobilier avec la seconde partie de celui de Broc et le voisinage immédiat des deux endroits, nous pouvons admettre que l'établissement d'Epagny provenait de celui de Broc.

En résumé, vu la rareté des témoins, nous ne prétendons nullement tirer des conclusions certaines ; elles seraient pour le moins hasardées. Nous nous contenterons de faire quelques constatations aussi légitimes qu'intéressantes pour ce district.

1. Les premiers habitants de la Gruyère, dont nous puissions positivement établir l'existence, vivaient vers le XIX<sup>me</sup> siècle avant J.-C.

2. Du fait que les plus anciennes sépultures se trouvent, d'une part, dans le val de Charmey, alors que celles de Broc et de Villars-sous-Mont, situées sur le cours de la Sarine, leur sont un peu postérieures, et que, d'autre part, leurs vestiges accusent nettement une influence dont le champ se trouvait dans l'Italie du nord et les régions danubiennes, ces habitants n'auraient-ils pas pénétré dans la Gruyère par le défilé de Bellegarde, venant du Valais ?

3. Comme aucun témoin de la dernière période de l'âge du bronze, pas plus d'ailleurs que du Hallstatt I, ne nous est parvenu — ce qui serait singulier, si le pays avait été habité par des peuplades de cette période — ne semblerait-il pas que les peuplades antérieures, avaient quitté le pays pour émigrer ailleurs ? Pareil fait a été constaté maintes fois par les archéologues.

4. Du VI<sup>me</sup> ou V<sup>me</sup> siècle jusqu'à la domination romaine, quelques rares habitants, dont les Gaulois de Broc et d'Epagny, ont séjourné, au moins temporairement, dans la vallée de la Sarine. Ces Gaulois étaient probablement ceux que nous appelons les Helvètes.

Dès l'époque romaine, les établissements se multiplieront dans la Gruyère, surtout sur le versant sud du Gibloux, mieux situé et plus ensoleillé.



Il est certain que nous connaissons fort peu de choses sur les anciens habitants de la Gruyère, mais ces quelques renseignements arrachés aux entrailles de la terre, ont une importance considérable, si l'on songe que *3800 ans* nous séparent des habitants de Montsalvens!!!!

---

## ACCIDENT A LA RUE DES ÉPOUSES EN 1755. MAISON NATALE DU P. GIRARD.

(ANNOTATIONS DE DOM GOBET)

---

Le vendredi 21 mars 1755, fête de Notre-Dame des Sept Douleurs et fête de St Benoît, une maison s'est écroulée à la ruelle des Epouses proche St-Nicolas, la maison de la demoiselle Majeson Ruffieux, fille de Charles Ruffieux, bourgeois de Fribourg, fugitif du pays. Cette Majeson, croyant être demoiselle, avait hérité par fraude la maison avec beaucoup de biens de la demoiselle Marianne Schröter, de la condition d'orfèvre; ses parents ont tous été orfèvres, des braves gens, riches et charitables. Après avoir hérité cette maison, la Rufiouda l'a faite raccommoder pour le R<sup>d</sup> Mons. Joseph Muller, nouvellement nommé du V<sup>ble</sup> clergé de Notre-Dame qui y habita quelque temps. Donc, le jour susnommé, vers les 9 heures du matin, il arriva que le plancher et les poutres de la chambre d'en bas sont tombés à la cave; la sœur de M. Muller, Marie-Thérèse, et sa servante Ursule Brunisholz sont aussi tombées à la cave, mais, par la grâce de Dieu, n'ont pas beaucoup souffert. Ce R<sup>d</sup> M. Muller fut obligé de sortir et s'en alla demeurer au rectorat de Notre-Dame, auprès de M. Zollet.

Le samedi, environ les 10 heures du soir, il arriva que le toit, muraille, fond, sont tombés en comble, avec une partie de la maison et du toit des demoiselles Gottrau des Echelles (de Léchelles). Ce désastre arrivé causa que les maçons et ouvriers ont été obligés de d'abord travailler après la procession des Rameaux, afin de conserver le reste du voisinage et de nettoyer la place, et il y a eu plusieurs jours des gardes jour et nuit pour garder. Les demoiselles Gottrau sont allées se retirer à la Chancellerie. Ces maisons ont causé des procès pour les pierres.

Cette place de la maison de la Rufiouda, ci-devant aux Schröter, est aujourd'hui avec la maison attenante, qui appartenait aux Bovard, nouvellement bâtie par les soins et frais de M<sup>r</sup> Girard, marchand drapier de Fribourg, lequel a fait construire ces deux maisons en une avec honneur, car il a tout bien payé, mais il a aussi souffert des traverses et des procès avec les demoiselles Gottrau et autres. Ainsi aujourd'hui la maison est aux MM Girard. Que Dieu les bénisse et conserve! <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cette double maison Girard, située à l'angle de la rue des Epouses, à droite du portail de St-Nicolas, est occupée aujourd'hui par le service d'électricité (précédemment c'était la pharmacie Cuony) et par M Pierre Zurkinden coiffeur. Une plaque de marbre y a été placée, il y a quelques années, pour rappeler la naissance de celui qui devait être le célèbre pédagogue, qui avait reçu à son baptême le nom de Jean.